

gouvernement étudiera-t-il la possibilité de réunir par une chaussée ou un tunnel avec le reste du Canada deux autres îles importantes? Je veux parler de Terre-Neuve et de l'île de Vancouver.

En réponse le ministre des Transports a déclaré, d'un air rieur, j'en suis sûr:

A mon sens, monsieur l'Orateur, il faudrait accorder la priorité à Terre-Neuve.

Évidemment, comme le ministre représente Bonavista-Twillingate je comprends sa réaction première. Toutefois, monsieur le président, malgré toute mon admiration pour l'île de Terre-Neuve, il se trouve que je représente une partie considérable de la population canadienne et les Canadiens qui vivent dans l'île Vancouver; je pense que le ministre me comprendra assez bien quand je dirai que je devrais saisir l'occasion de présenter l'autre point de vue en supposant, s'il le veut bien pour le moment, que nous n'entreprendrions pas ces deux projets en même temps.

J'aimerais signaler au ministre que nous sommes en 1966, ce qui prend une importance particulière aux yeux de bien des Canadiens, car il y a cent ans cette année que la population de l'île Vancouver, alors colonie de la Couronne, a décidé d'unir son sort à celui de la population d'une grande partie de la terre ferme qui constitue actuellement le Canada et de devenir partie intégrante de la colonie de la Colombie-Britannique de l'époque. Par conséquent, j'exprimerais l'avis, comme premier point de notre discussion, que tout en étant très heureux que Terre-Neuve ait décidé de se joindre au Canada, elle ne célébrera pas le centenaire de son union constitutionnelle avec le Canada avant bien des années.

L'hon. M. Pickersgill: Le député est complètement dans l'erreur. Terre-Neuve a toujours été reliée, du point de vue constitutionnel, au continent canadien. La côte du Labrador a toujours fait partie de Terre-Neuve. (*Applaudissements*)

M. Barnett: Je reconnais que le ministre, constitutionnellement parlant, a raison à cet égard. Je ne lui cherche pas querelle. Bien que nous n'en soyons pas encore là, continent ou pas, la Colombie-Britannique est entrée dans la Confédération, au moins en 1871, ce qui veut dire que nous célébrerons notre centenaire un peu avant Terre-Neuve. Il faut, je pense, envisager cette question avec une certaine perspective.

L'hon. M. Pickersgill: Le député a parlé de perspective et je dois avouer que j'y songeais. J'ai demandé hier que l'on veuille bien attendre, pour soulever les sujets qui pourraient être aussi bien traités lors de l'étude des crédits de 1966-1967 que pendant celle des crédits de 1965-1966, que l'on aborde cette nouvelle étude. Je ne puis m'empêcher de penser que ces projets de visionnaire, auxquels je trouve un immense intérêt, seraient toujours aussi actuels la prochaine fois que mes crédits seront présentés au comité, d'ici quelques semaines. Le député ne conviendrait-il pas que cette question n'est peut-être pas urgente d'ici au 31 mars?

M. Barnett: Je comprends parfaitement le désir du ministre de faire adopter ses crédits aussi rapidement que possible, mais je lui signalerai deux choses. La première a trait à l'aménagement de la chaussée de Canso dont j'ai parlé. Il faut bien commencer à aborder ces questions à un certain moment; si je me souviens bien des discussions qui ont précédé la décision de construire la chaussée de Canso, il n'est pas trop tôt pour formuler cette proposition inédite à ma connaissance: demander au gouvernement fédéral s'il est prêt à participer à une étude concernant l'aspect pratique de l'aménagement.

Voici la deuxième chose que j'aimerais signaler au ministre. En faisant cette suggestion maintenant, je donne au ministre un moyen de s'en tirer dans une affaire qui est d'un intérêt immédiat et qui fait l'objet de vives discussions depuis qu'on a abordé l'examen de ses prévisions budgétaires. Je veux parler des subventions à la construction navale.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, si je promets tout de suite qu'on entreprendra une étude sur la possibilité de construire une chaussée pour l'île Vancouver, le député me donnera-t-il l'assurance qu'il ne faudra aucun transbordeur supplémentaire d'ici qu'elle soit construite?

M. Barnett: Eh bien, monsieur le président...

L'hon. M. Pickersgill: Sinon, je ne vois pas en quoi le député me tire d'embarras.

M. Barnett: Il va sans dire que le service de transbordeurs n'intéresse pas que moi. En fait, le ministre sait fort bien que je compte peu ou pas quand il s'agit de décider si un tel